**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 8 (1937)

Heft: 5

**Artikel:** Rapport sur la situation financière des communes du Jura bernois

Autor: R.S.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-825493

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1 24

# Les Intérêts Économiques du Jura

BULLETIN DE L'A. D. I. J.

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Secrétariat et administration: M. R. STEINER Delémont — Tél. 383/4 Présidence de l'A.D.I.J.:
M. F. REUSSER

Moutier — Tél. 94.007

Caissier de l'A.D.I.J.: M. H. FARRON Delémont — Tél. 161

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 3.—; le numéro : fr. 0.50.— **Annonces :** S'adresser à l'Imp. du « Démocrate », Delémont. Tél.54.

#### SOMMAIRE:

Rapport sur la situation financière des communes du Jura bernois, R. Steiner. — Contribution fédérale de crise.

# Rapport sur la situation financière des communes du Jura bernois

Le comité de l'Association pour la défense des intérêts du Jura a décidé en séance du 18 mars 1956 de faire une enquête sur la situation financière des communes municipales du Jura bernois, parce que les difficultés particulières de quelques-unes d'entre elles avaient provoqué de la part des autorités cantonales des mesures telles que leur autonomie avait été en fait supprimée et que ces mêmes mesures menaçaient de s'étendre à d'autres communes se trouvant dans des difficultés analogues.

En date du 8 juin 1956 un formulaire d'enquête avait été expédié à toutes les communes municipales des 6 districts de langue française du Jura bernois, soit à 154 communes. Le district de Laufon avait été laissé de côté pour des raisons d'économie (traduction et impression des formulaires d'enquête). D'autre part il ne connaissait pas la grande misère des communes industrielles du Jura horloger. Le délai pour le renvoi des formulaires, fixé d'abord au 15 juillet 1956, a dû être prolongé, l'établissement du rapport exigeant des fonctionnaires communaux un travail assez long. Il y eut un rappel le 18 août 1956 et jusqu'à la fin de l'année les rapports des communes sont rentrés assez parcimonieusement, non sans avoir provoqué un échange de correspondance important. Un dernier lot de réponses est encore

rentré après quelques interventions téléphoniques au cours du I<sup>er</sup> trimestre 1937.

Le succès de notre enquête auprès des communes des 6 districts de langue française du Jura bernois s'établit comme suit :

#### Tableau 1.

### District de Courtelary

Rapports complets Corgémont Cormoret Cortébert Courtelary

La Ferrière Orvin St-Imier

Sonceboz-Sombeval Tramelan-dessous Tramelan-dessus

Rapports incomplets Mont-Tramelan

La Heutte Plagne Péry Renan Villeret

Romont Sonvilier Vauffelin

## District de Delémont

Bassecourt Boécourt Delémont Develier Glovelier Montsevelier Rebeuvelier Rebévelier Saulcy Soyhières Vermes

Courtételle Mettemberg Pleigne

Courfaivre Courroux Ederswiler Movelier Roggenbourg Soulce Undervelier Vicques

Bourrignon

Pas de rapport

# District des Franches-Montagnes

Les Breuleux La Chaux s. B. Montfavergier Saignelégier

Les Epiquerez Muriaux Le Noirmont St-Brais

Bémont Les Bois Les Enfers Epauvillers Goumois Montfaucon Le Peuchapatte Les Pommerats Soubey

# District de Moutier

Belprahon Bévilard Champoz Corcelles Courchapoix Courrendlin Court Les Genevez Grandval Loveresse Moutier Perrefitte Pontenet

Roches Rossemaison Saicourt Sorvilier

Châtelat Eschert Lajoux Malleray Sornetan Tavannes

Châtillon Corban Crémines Mervelier Monible Reconvilier Saules La Scheulte Seehof Souboz Vellerat

# District de Neuveville

	District de Neubeblit	2	
Rapports complets	Rapports incomplets	Pas de ra	pport
Diesse	Nods	_	
Lamboing Neuveville Prêles			
	District de Porrentru	y	
Bressaucourt Bure Cornol	Asuel Beurnevésin Bonfol	Alle Boncourt Buix	

le oncourt uix nevenez
ourchavon ourtedoux amvant ahy regiécourt randfontaine ugnez iécourt ontignez ontmelon court

# Récapitulation

Seleute

Districts	Rapports complets	Rapports incomptets	Pas de rapport
Courtelary	10	6	3
Delémont	11	3	9
Franches-Montagnes	4	4	9
Moutier	17	6	11
Neuveville	4	1	0
Porrentruy	9	11	16
	53	31	48

L'enquête portait sur les questions suivantes :

- 1. Mouvement de la population.
- 2. Chômage.
- 3. Fortune.
- 4. Dettes.
- 5. Résultats des exercices annuels.
- 6. Impôts.
- 7. Dépenses.
- 8. Propositions éventuelles.

Nous profitons de cette occasion pour exprimer à tous les fonctionnaires communaux qui se sont donné la peine de répondre aux nombreuses questions de notre enquête nos remerciements les plus sincères pour leur collaboration et le dévouement qu'ils ont apporté à remplir une tâche supplémentaire ardue. Nous regrettons que certaines communes aient opposé le silence le plus

parfait à notre demande de renseignements et que l'absence de leurs réponses nous empêche de faire de cette étude quelque chose de complet. Il ne sera pas possible de tirer des conclusions générales absolues des résultats de notre enquête puisque le 64 % seulement des communes nous ont fourni la matière nécessaire. Nous le regrettons d'autant plus que le Jura bernois se trouve dans une situation économique particulière vis-à-vis du canton de Berne. Il est plus industriel qu'agricole, alors que le canton est essentiellement agricole avec un fort appoint du tourisme et du fonctionnarisme. En outre notre industrie est en majeure partie une industrie d'exportation. Pendant de nombreuses années il a vécu sous un régime administratif particulier après sa réunion au canton de Berne. Peu à peu les lois cantonales lui ont été appliquées aussi dans le domaine administratif et fiscal et il est indéniable qu'il vit actuellement dans des conditions économiques anormales, le recul de son chiffre de population depuis 1910 le prouve, comme aussi la situation financière très obérée de ses communes.

# Mouvement de la population

Il n'est pas illogique de commencer l'étude de la situation financière d'une région déterminée en commençant par jeter un coup d'œil sur sa démographie, car entre sa situation économique et le mouvement de son chiffre de population il existe des relations de cause à effet indéniables. Or, depuis deux décades la population du Jura bernois est en diminution, diminution assez sensible de 1910 à 1920, mais plus accentuée depuis 1920. Elle est de 2,9 % de la population de résidence de 1920 à 1950, alors que pour l'ensemble du canton de Berne le chiffre de la population est en augmentation de 6,6 % et pour la Suisse de 8,5 % pendant la même période. Nous sommes donc en présence d'un phénomène de dépopulation important. Il n'est pas égal pour toutes les régions du Jura. Ainsi 5 districts enregistrent une diminution de leur population, tandis que 4 accusent une augmentation, qui, cependant, ne compense pas la forte diminution des 5 premiers.

Tableau 2.			
		pulation	Diminution
Districts	1910	1930	$rac{ ext{Augmentation}}{ ext{en}}$
Laufon	8383	9137	+ 9,0
Neuveville	4237	4503	+ 6,3
Moutier	23017	24050	+ 4,5
Delémont	17925	18592	+ 3,7
Porrentruy	25611	23679	7,5
Courtelary	26745	24381	— 8,8
Franches-Montagnes	10614	8753	<b>—</b> 17,5
Jura bernois	116532	113095	2,9

Un seul district, celui de Laufon, a eu un mouvement de population normal, tous les autres sont en déficit sur la moyenne suisse et bernoise. Ce phénomène peut être considéré comme l'indice que les conditions économiques actuelles sont défavorables à notre pays. Si nous avions pu obtenir de toutes les communes le chiffre de leur population en 1955, nous aurions dú enregistrer une diminution encore plus forte de notre population. Sont les plus fortement touchés par la dépopulation les districts essentiellement agricoles et horlogers, Franches-Montagnes, Courtelary et Porrentruy. Par contre le phénomène est moins prononcé dans les districts semi-agricoles et semi-industriels, dans les quels la variété des industries a rendu les dernières crises économiques moins désastreuses. Nous pouvons déduire des observations faites ci-dessus que notre agriculture travaille dans des conditions peu avantageuses, le sol produit trop peu pour les grands sacrifices qu'il demande; son meilleur produit, le cheval du Jura, n'a pas un rendement suffisant pour nourrir toute une population agricole aux Franches-Montagnes et en Ajoie. Notre industrie souffre de maux multiples, les deux dernières crises économiques l'ont fortement ébranlée. Là où elle était uniquement horlogère, elle a souffert en plus des crises économiques de la centralisation de la production en dehors du Jura et il est plus que probable que l'horlogerie ne redeviendra plus jamais pour la population jurassienne, la grande source de bien-être d'autrefois. Dans l'horlogerie comme dans l'industrie des ciments, des métaux, le machinisme a sorti des usines un fort pourcentage de main-d'œuvre qui n'y rentrera plus. Le commerce jurassien souffre de la proximité des grands centres urbains et commerciaux de Bâle, Bienne et en temps de conjoncture favorable de Belfort et de Montbéliard. Nous avons dans cette branche aussi des entreprises où une rationalisation du travail à outrance a réduit très fortement la maind'œuvre. Nos entreprises de transport, nos bureaux d'administration occupent un nombre toujours plus restreint d'employés et au point de vue du trafic le Jura n'est plus la grande voie de transit de France en Italie depuis le retour de l'Alsace à la France. Nous ne doutons pas que l'énergie, les connaissances, le sentiment de solidarité du peuple jurassien sauront vaincre les obstacles à son développement rationnel et que nous allons au-devant de temps meilleurs. Mais pour cela il ne suffit pas d'attendre, il faut encore mettre la main à la pâte et chercher les voies et moyens qui nous permettront de sortir d'une situation économique défavorable.

Les localités dont le chiffre de population s'est le plus fortement réduit sont les suivantes :

T	2	h	10	2	11	3.
	•	,	1	a	ш	•

1850		1910	1930	Diminution 4940—4930
249		177	114	35,6 0/0
				$29,4^{-0}/_{0}$
				28,9 %
				27,4 0/0
				25,5 0/0
				23,4 0/0
				23,3 %
82		90	69	23,3 0/0
299		184	143	22,3 %
1263		1303	1020	21,7 0/0
444		432	272	$20,5^{-0}/_{0}$
112		72	58	19,4 %
1820		1455	1176	$19,3^{-0}/_{0}$
441		371	301	18,9 0/0
262		277	225	$18,8^{-0}/_{0}$
754		1679	1374	$18,2^{-0}/_{0}$
299		280	232	$17,1^{-0}/o$
736		1437	1196	16,8 0/0
970		1507	1253	16,8 0/0
796		630	525	16,7 0/0
321		305	255	$16.4^{-0}/o$
279		592	495	$16,4^{-0}/_{0}$
227		421	353	$16,2^{-0}/_{0}$
153		213	179	$16.0^{-0}/_{0}$
148		119	100	16,0 0/0
126		147	125	$15,0^{-0}/_{0}$
	249 497 132 612 166 786 801 82 299 1263 444 112 1820 441 262 754 299 736 970 796 321 279 227 153 148	249 497 132 612 166 786 801 82 299 1263 444 112 1820 441 262 754 299 736 970 796 321 279 227 153 148	249       177         497       654         132       76         612       522         166       204         786       1030         801       810         82       90         299       184         1263       1303         444       432         112       72         1820       1455         441       371         262       277         754       1679         299       280         736       1437         970       1507         796       630         321       305         279       592         227       421         153       213         148       119	249         177         114           497         654         462           132         76         54           612         522         379           166         204         152           786         1030         789           801         810         621           82         90         69           299         184         143           1263         1303         1020           444         432         272           112         72         58           1820         1455         1176           441         371         301           262         277         225           754         1679         1374           299         280         232           736         1437         1196           970         1507         1253           796         630         525           321         305         255           279         592         495           227         421         353           153         213         179           148         119         100

Il est intéressant de noter que pour un grand nombre de ces localités le phénomène de dépopulation était déjà en cours depuis 1850.

Les communes dont le chiffre de population est en augmentation depuis 1910 sont les suivantes :

Tableau 4.

	1850	1910	4930	Augmentation 1910—1930
Zwingen (L.)	369	674	947	$40,5^{-0}/_{0}$
Sonceboz-Sombeval (C.)	565	1183	1224	$40,4^{-0}/_{0}$
Vellerat (M.)	88	93	128	37,6 º/o
Prêles (N.)	330	383	502	$31,1^{-0}/_{0}$
Tayannes (M.)	672	2655	3355	26,4 0/0
Rœschenz (L.)	445	661	824	$24,7^{-0}/_{0}$
Courfaivre (D.)	668	777	914	$17,6^{-0}/_{0}$
Vicques (D.)	530	655	767	$17,1^{-9}/_{0}$
Wahlen (L.)	328	471	549	16,6 0/0
Montfavergier (F. M.)	174	80	93	$16,2^{-0}/_{0}$
Dittingen (L.)	326	392	455	$16,1^{-0}/o$
Bassecourt (D.)	759	1105	1279	$15,7^{-0}/_{0}$
Bévilard (M.)	294	808	933	15,5 0/0
Corban (M.)	392	375	432	$15,2^{-0}/_{0}$

Dans les tableaux 5 et 4 nous nous sommes bornés à mentionner les localités dont le chiffre de population a varié de plus de 15 % de 1910 à 1930. Pour tout le Jura bernois, 88 localités ont eu en 1930 un chiffre de population inférieur à celui de 1910, 56 localités ont eu un chiffre de population supérieur et 2 localités ont eu la même population exactement.

# Chômage

Quelques communes importantes n'ayant pas fourni les données nécessaires (Villeret, Les Bois, Bévilard, Crémines, Alle, Boncourt), les tableaux suivants sont donc incomplets. Ils permettront cependant de se faire une idée assez exacte du développement de la dernière crise de chômage dans les différentes régions et communes du Jura. Dans les chiffres du tableau 5 sont compris les chômeurs complets et partiels. Ce que nous avons cherché à établir, c'est tout d'abord le point culminant de la crise, quand le nombre maximum de chômeurs a été enregistré, puis l'état du chômage en 1955, dernière année considérée dans l'enquête. Les communes n'ont pas été classées d'après le nombre absolu de leurs chômeurs, mais d'après le rapport de ce nombre avec le chiffre de leur population.

* Tableau 5.			Apogée de la	crise	Chômage	en 4935
1		II	III	IV	V	VI
Tramelan-dessus		959	1932	26,8	· 770	21,5
St-Imier	1	1685	1933	25,9	1209	18,6
Corgémont		293	1932	23,7	201	16,2
La Chaux s. B.		35	1932	23,0	12	7,9
Sonvilier		371	1932	21,3	302	17,3
Court		255	1931	21,2	77	6,4
Sonceboz		247	1933	20,2	184	15,0
Tramelan-dessous		280	1933	19,6	252	17,7
Cortébert		147	1934	18,6	138	17,4
Loveresse		62	1931	17,6	34	9,6
Courtelary		196	1933	16,4	120	10,0
Cormoret		118	1934	16,0	85	11,5
Fontenais		150	1932	15,2	?	
Tavannes		502	1931	15,0	143	4,3
Moutier		698	1932	14,8	234	5,0
Le Noirmont		220	1933	13,8	142	8,9
Les Breuleux		160	1932	13,4	125	10,5
Péry		144	1935	13,4	144	13,4
Courrendlin		252	1935	13,1	252	13,1
Les Genevez		82	1931	12,6	50	7,7
Courtemaîche		88	1935	12,5	88	12,5
Courtételle		154	1932	12,0	110	8,5
Soyhières		58	1933	11,7	47	9,5
Renan		137	1934	11,6	129	11,0
Lamboing		61	1932	11,5	30	5,7
Sorvilier		51	1933	11,3	33	7,3
St-Ursanne		120	1933	10,5	80	7,0
Saignelégier		140	1932	10,2	115	8,4
Malleray		130	1931	10,0	60	4,6

	. A	pogée de la c	crise	Chômage	en 4935
I	II	III	IV	V	VI
Pontenet	28	1932	10,0	14	5,0
Bassecourt	121	1932	9,5	89	6,9
Perrefitte	- 36	1932	9,2	· 22	5,6
Bonfol	93	1930	9,1	60	5,9
Romont	16	1933	8,7	9	4,9
Muriaux	53	1933	8,5	26	4,2
Neuveville	204	1933	8,0	161	6,4
Bure	48	1931	7,9	40	6,6
Bressaucourt	29	1933	7,6	19	5,0
Eschert	25	1933	7,6	20	6,1
Saicourt	69	1934	7,3	64	6,8
Belprahon	9	1931	7,2	4	3,2
Delémont	437	1934	6,8	171	2.7
Cornol	54	1934	6,8	36	4,6
Diesse	20	1932	6,1	14	4,3
Develier	34	1935	5,5	34	5,5
Porrentruy	301	1932	5,2	232	4,0
Boécourt	33	1934	5,1	30	4,6

\* Tableau 5.

Colonne II: communes. Colonne II: maximum de chômeurs. Colonne III: année.

Colonne IV: chômeurs en % du chiffre

de la population. Colonne V: chômeurs en 1935.

Colonne VI : chômeurs en 1935 en % de

la population.

Les communes suivantes ont eu un maximum de chômeurs allant de 5,0 à 0,1 % de leur chiffre de population: Lajoux, Orvin, Vauffelin, Pleujouse, Vendlincourt, Réclère, Courgenay, Grandval. Roches, St-Brais, La Ferrière, Rossemaison, Vermes, Corcelles. Courchapoix, Rebeuvelier, Glovelier, Cœuve, Beurnevésin, Mettemberg, Prêles et Nods.

Les communes suivantes n'ont pas eu de chômeurs inscrits: Mont-Tramelan, Montsevelier, Rebévelier, Saulcy, Montfavergier. Les Epiquerez, Champoz, Châtelat, Asuel, Charmoille, Montenol. Roche d'Or, Rocourt.

Le point culminant de la crise a été atteint par

2 communes en 1950,

8 communes en 1951.

22 communes en 1952.

16 communes en 1935.

11 communes en 1954,

10 communes en 1955.

Il est donc permis de désigner l'année 1952 comme année critique. Il est certain que si nous avions les données du chômage pour les années 1936 et 1937, nous pourrions constater une nouvelle régression. La dévaluation du franc suisse, en ouvrant de nouveau les portes de l'étranger à notre industrie d'exportation a heureusement revigoré notre marché du travail d'une façon réjouissante. En 1957 la plaie du chômage est loin cependant d'être guérie. Il nous reste encore des chômeurs dans presque toutes les localités industrielles. Un certain nombre d'entre eux il est vrai ne seront jamais plus réembauchés d'une façon régulière et finiront par tomber à la charge de l'assistance.

#### Endettement

Une des conséquences les plus désastreuses de la crise pour nos communes a été leur endettement formidable. Pour se faire une idée de l'accroissement des dettes communales (dettes consolidées et dettes flottantes) nous avons établi un tableau des dettes en 1910, 1920 et 1955 pour toutes les communes qui nous ont fourni les données nécessaires. Ce tableau serait fastidieux, aussi l'avonsnous résumé pour chacun des 6 districts considérés. Nous pouvons admettre que dans chacun d'eux les influences économiques sont assez semblables pour l'ensemble des communes de leur territoire. Dans le tableau 6 nous avons établi quelle proportion des communes et des habitants de chaque district ont été considérés.

* Tableau 6.		Commun	es	1	Population	
I	II	III	IV	v	VI	VII
Courtelary	19	15	79 º/o	24381	21404	$88^{9/0}$
Delémont	23	14	61 º/o	18592	13547	$73^{0/0}$
Franches-Montagnes	17	8	47 º/o	8753	5505	$63^{-0}/_{0}$
Moutier	34	23	68 º/o	24050	19349	$80^{-0}/_{0}$
Neuveville	5	4	80 0/0	4503	3894	86 0/0
Porrentruy	36	14	39 0/0	23679	12185	51 0/0
Jura bernois (moins Laufon)	134	78	58 0/0	103958	75884	73 º/₀

<sup>\*</sup> Tableau 6.

Colonne I: districts.

II: nombre total des communes. Colonne

Colonne III : nombre des communes considérées. Colonne IV : % des communes considérées. Colonne V : chiffre total de la population.

VI : chiffre de la population considérée. Colonne

VII: % de la population considérée. Colonne

Dans le tableau 7 nous avons établi l'état des dettes pour chacun des 6 districts dans la proportion des communes et du nombre des habitants indiquée au tableau 6.

Tableau 7.		Dettes en Fi	Endettement		
	1910	1920	4935	1910/20	1920/35
Courtelary	4785368	5721280	12899582	19,5 %	125,4 0/0
Delémont	1423637	2839187	4099904	99,4 %	44,4 0/0
Franches-Montagnes	1394343	3029089	3572802	$117,2^{0}/_{0}$	$17.9^{0/0}$
Moutier	2139990	3556111	7043538	$66,2^{0}/_{0}$	$98.1^{-0/0}$
Neuveville	647819	823225	1621116	$27.0^{-0}/_{0}$	96,9 0/0
Porrentruy	2564644	3268979	4662103	27,4 %	42,6 %
Jura bernois	12955801	19237871	33899045	48,5 %	76,2 %
(— Laufon)					

L'endettement des communes varie considérablement. Pour les 84 communes observées, il y a un écart de 4000.— fr. à 0.— fr. par tête de population. Nous les donnons dans le tableau 8 selon l'importance de la dette en 1935 (en 1934 pour les communes marquées d'un \*) par tête de population.

quees a un , pe	ir tete de pe	Perce	-011	4
Tableau 8.				Datta non tôta
Communes	Dette par tête de population		Communes	Dette par tête de population
Montenol	4000		Moutier	333
Boécourt	1411		Porrentruy	324
Muriaux	1104		Bassecourt	324
Rocourt	1075		Sonvilier*	316
Develier	940		Les Genevez	315
Tramelan-dessous	910		Lamboing	312
Lajoux	910		Cormoret	307
Rebévelier	908		Réclère	305
St-Imier	859		La Ferrière	268
Champoz	829		Vauffelin*	268
Saignelégier	825		Bressaucourt	266
Sornetan*	783		Cornol	245
La Chaux s. B.	770		Beurnevésin*	243
Tramelan-dessus	759		Diesse	233
Renan	741		Cœuve	225
Roche d'Or	722		Bure	223
Le Noirmont	679		Bévilard	223
Courtelary	652		Courrendlin	217
Fontenais*	636		Glovelier	213
Tavannes	635		Court	212
Belprahon	629		Courgenay	210
Grandval	600		Mettemberg*	206
Montfavergier	565		Pontenet	204
Loveresse	531		St-Ursanne	193
Les Breuleux	530		Courchapoix	178
Corgémont	491		Asuel	170
Courtemaîche	491		Perrefitte	166
Neuveville	490		Sorvilier	161
Nods	484		Saicourt	159
Cortébert	481		Soyhières	156
Roches	448		Péry	146
Malleray	432		Orvin	86
Châtelat	425		Saulcy	84
Vendlincourt	392		Corcelles	80
Rossemaison	385		Pleigne	76
Eschert	375		St-Brais	64
Damphreux*	369		Charmoille	60
Montsevelier	358		Prêles	41
Pleujouse	346		Mont-Tramelan	25
Delémont	345		Vermes	22
Sonceboz-Sombeva			Courtételle	6
Soncebuz-Sonibevi	040		Rebeuvelier	0

# **Impôts**

Avec l'augmentation des charges financières des communes et l'aggravation de leur situation économique résultant des effets des deux crises postérieures à la guerre mondiale, nous constatons une augmentation générale de la fiscalité. Cette augmentation est plus ou moins sensible suivant les régions, mais elle est générale comme en fait foi le tableau suivant.

* Tableau 9.		1910		1	1920		I	1930		1	1935	
I	II	III	IV	II	III	IV	II	III	IV	II	III	$\mathbf{IV}$
Courtelary	2,8	4,0	6,3	3,1	4,1	7,3	3,0	4,6	7,6	3,4	5,1	8,6
Delémont	2,7	4,0	6,7	3,1	4,7	7,7	3,2	4,8	8,0	3,4	5,1	8,6
FrMontagnes	1,7	3,1	5,2	1,6	2,6	4,6	2,6	4,1	6,7	3,4	5,1	8,4
Moutier	2,6	3,9	6,4	2,9	4,2	7,0	3,0	4,5	7,5	3,3	4,9	7,8
Neuveville	2,7	3,3	4,8	3,1	4,0	6,5	3,3	4,4	7,3	3,4	4,8	8,0
Porrentruy	1,0	1,4	1,6	1,4	2,1	3,3	1,9	2,8	4,6	2,5	3,8	6,4
Moyennes	2,2	3,3	5,2	2,5	3,6	6,1	2,8	4,2	7,0	3,2	4,8	8,0
				0.00			1			ı		

\* Tableau 9.

Colonne

Colonne

I: districts. II: taux de l'impôt foncier en º/oo. III: taux de l'impôt sur le revenu 4re classe en º/o. IV: taux de l'impôt sur le revenu 2me classe en º/o. Colonne Colonne

Si l'augmentation des taux d'impôts pour les 6 districts français du Jura bernois a été régulière de 1910 à 1930, elle s'est accélérée pendant ces dernières années. En 1936 et 1937 plusieurs communes ont encore augmenté leurs taux d'impôts, d'autres qui n'avaient pas d'impôts communaux en ont introduit un au cours des deux dernières années.

Dans le tableau 10 nous classerons les communes d'après leurs taux d'impôts. Le rapport normal entre les trois taux d'impôts, foncier, revenu Ire classe, revenu IIe classe est le suivant :

base: impôt foncier en pour mille;

revenu Ire classe: 1½ fois l'impôt foncier, en %;

revenu IIe classe: impôt foncier + revenu Ire classe, en %.

#### Tableau 10.

Ont un taux d'impôt sur le revenu Ire classe

de	communes	nombre de communes
7.5 0/0	Réclère	1
7.0 0/0	Montfavergier	1
6,75 %	Grandval, Lamboing*, Rocourt*	3
6,0 0/0	La Ferrière, Renan, Romont, St-Imier, Tramelan- dessous, Tramelan-dessus, Vauffelin*, Boécourt*, Saulcy, Muriaux, Le Noirmont, Belprahon, Court, Malleray*, Rossemaison*, Sorvilier, Tavannes, Bu- re*, Courtemaîche*, Damphreux*, Fontenais*, Roche	
	d'Or	22
$5.7^{-0/0}$	Mettemberg*	1
5,4 0/0	Pontenet*	1
5,25 %	Cormoret*, Courtételle*, Develier, Montsevelier*, Rebévelier*, Vermes, Les Breuleux, Moutier, Sorne-	
	tan*	9
$5,1^{-0}/_{0}$	Courtelary*, Sonvilier*	2
$4,95^{0}/_{0}$	Courrendlin*, Perrefitte*	2
4,8 0/0	Bassecourt, Soyhières*, Châtelat*, Saicourt*	4

de	communes	nombre de communes
4,65 %	Pleigne, Saignelégier*, Loveresse, Prêles*, Porrentruy*	5
4,5 0/0	Mont-Tramelan, Orvin, Delémont, Glovelier*, La Chaux s. B.*, Bévilard, Champoz, Eschert*, Lajoux, Diesse*, Nods, Bonfol*, Pleujouse*, Vendlincourt*	14
$3.9^{-0/0}$	Courchapoix Corgémont*, Cortébert, Roches, Neuveville, Beurne-	1
3,75 %	vésin*	5
3,6 %	Péry* Comune* Cornol* St Ursanne*	3
$3.0^{-0/0}$ $2.25^{-0/0}$	Cœuve*, Cornol*, St-Ursanne* St-Brais, Corcelles*	2
$1,5^{-9}/o$	Les Genevez*	1
$1,15^{-0}/_{0}$	Montenol*	1
Pas dimpôts communaux	Asuel**, Bressaucourt**, Charmoille**, Courgenay**	4

<sup>\*</sup> Ces communes prévoient une augmentation de leur cotes d'impôts.

# Propositions des autorités communales

42 communes sur les 84 qui ont répondu à notre enquête ont présenté des propositions quant aux remèdes à apporter à leur situation financière défavorable. Ces propositions, au nombre de 66, proviennent des régions suivantes :

# Tableau 11.

Districts	Nombre de communes ayant fait des propositions	Nombre de propositions
Courtelary	19 .	10
Delémont	7	6
Franches-Montagnes	6	* 3
Moutier	21	13
Neuveville	1	1
Porrentruy	12	9
	66	42

On peut classer ces propositions comme suit :

# Tableau 12.

# I. Demandes d'aide financière.

		11	H
	Aide financière de la Confédération et du canton aux com- munes obérées Versement par l'Etat d'une somme à fonds perdus aux com-	2	3356
	munes obérées pour le paiement de leurs dettes de chômage et de leurs travaux de crise et de chômage	2	1501
	Octroi d'un secours annuel aux communes obérées prove- nant de l'impôt cantonal de crise	1	1197
d)	Prêts sans intérêts aux communes obérées pour dépenses de chômage et service des intérêts des dettes de chômage	2	1262
e)	Emprunts à taux très réduits pour le paiement des dettes courantes	1	187

<sup>\*\*</sup> Ces communes ont introduit depuis un impôt communal.

	I	11	Ш
f)	Examen sérieux de la répartition des fonds mis à disposi- tion des communes fortement obérées, en vertu de l'art. 24		
	de la loi du 30 juin 1935	1	1200
11.	. Allègement des charges communales.		
a)	Libération du paiement des amortissements des dettes pen-		
	dant la durée de la crise, ou du moins forte réduction du service des amortissements	10	8600
b)	Prise à charge par la Confédération et le canton de la part communale des secours de chômage	4	4990
c)	Libération de 50 % au moins des contributions communales		
	à l'assurance-chômage	3	2658
	Diminution du taux d'intérêts des emprunts communaux	14	7018
	Etude par les autorités cantonales de la question de la couverture des dettes communales provenant du chômage	1	1170
f)	Allègement des charges d'assistance	1	140
П	I. Commerce, industrie, agriculture,		
a)	Introduction de nouvelles industries	3	3921
b)	Diminution des heures de travail et augmentation des sa-		
	laires	1	1737
c)	Intervention plus efficace des offices forestiers pour la vente du bois à des prix rémunérateurs	10	3678
d)	Demande à sortir de l'association forestière pour pouvoir	10	0010
	vendre son bois	1	160
	Protection de l'industrie jurassienne	1	455
	Protection de l'agriculture	1	455
g)	Création d'occasions de travail	2	1004
IV	. Oeuvres sociales.		
a)	Introduction d'une assurance-vieillesse	1	1737
<i>b)</i>	Introduction des allocations différentielles de chômage pour pouvoir embaucher les chômeurs pour les travaux publics des communes tout en touchant les subventions de la Con-		
	fédération et du canton	2	1925
V.	Divers.		
a)	Simplification de l'administration cantonale	. 1	140
b)	Plus juste compréhension des intérêts des communes de la part de l'Etat	1	140

<sup>\*</sup> Tableau 42.

Colonne II: proposition. Colonne III: nombre de communes ayant présenté la proposition. Colonne III: ces communes représentent un chiffre de population de

Les propositions qui ont été les plus fréquemment présentées sont donc celles qui concernent :

1. la réduction des taux d'intérêts des emprunts communaux,

- 2. la libération totale ou partielle du service des amortissements aussi longtemps que durera la crise,
- 5. des mesures plus efficaces en faveur de la vente rémunératrice du bois.

La commission de l'A. D. I. J. pour l'étude de la situation financière des communes du Jura bernois fera connaître sous peu ses conclusions. Il est certain que depuis 1936 nous marchons vers des conditions économiques plus favorables, mais pour les finances publiques, les conséquences d'une reprise de l'activité industrielle dans presque toutes les branches n'aura que des répercussions lointaines et les charges que les communes ont dû contracter pendant les deux dernières crises de chômage sont telles que nombre d'entre elles ne sortiront pas de leur marasme actuel par leurs propres moyens.

R. S.

# Contribution fédérale de crise

Le Bureau fédéral de statistique a publié en brochure des renseignements intéressants sur les résultats de la première période 1934-1935 de la contribution fédérale de crise. Ces renseignements sont certainement de nature à intéresser nos lecteurs, car ils permettent de se faire une idée assez claire de la répartition de la fortune en Suisse et du volume du revenu. Ils permettent aussi de tirer d'autres conclusions, car cet impôt fédéral direct est avant tout un impôt sur le revenu progressif très marqué.

Le produit de la première pédiode (1934-1935) se monte à 89 millions 402,998 francs. Le revenu en a fourni le 69,9 %, soit Fr. 38,660,649, les tantièmes, le 3,3 %, soit Fr. 1,836,000 et la fortune le 26,8 %, soit

Fr. 14,826,301.

Ont été assujetties à la contribution 292,829 personnes physiques, 16,136 sociétés anonymes, 5946 sociétés coopératives et 2878 autres personnes morales. Or, lors du recensement de 1930 on avait compté en Suisse environ 2 millions de personnes ayant une activité économique. 1,700,000 personnes donc n'ont pas été assujetties à l'impôt de crise, ce qui revient à dure que le nombre des personnes ayant un revenu inférieur à 4000 fr. ou une fortune inférieure à 50,000 fr. est considérable en Suisse. D'autre part, le 63 % des contribuables a versé pour deux ans un montant d'impôt inférieur à 50 fr., tandis que 46 sociétés anonymes et 12 personnes physiques ont payé des contributions de 100,000 fr. et davantage.

Les 292,829 personnes physiques assujetties à l'impôt de crise peuvent se répartir en 3 groupements distincts: les contribuables ne payant que l'impôt sur le revenu, soit 215,862 contribuables avec un montant total de contribution de 10,541,030 fr., ou une moyenne de 49 fr. par contribuable; les contribuables payant l'impôt sur le revenu et la fortune, soit 56,550 contribuables avec un montant total de la con-